

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 avril 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le vingt avril à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Clément CHAVET.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Blandine DESBOS est nommée secrétaire de séance.

Sommaire

1.Présence	2
a.Étaient présents	2
b.Étaient absents et excusés	2
2.APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT	2
3.APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL	2
4.GARANTIE D'EMPRUNT SEMCODA – pour 4 logements dans le cadre d'une rénovation thermique	3
5.GARANTIE D'EMPRUNT LOGIDIA – 12 logements sociaux	3
6.NOMINATION DES CONSEILLERS DELEGUES MUNICIPAUX	3
7.VOTE DES TAUX ATTRIBUES AUX DELEGUES MUNICIPAUX	3
8.DECISION MODIFICATIVE - ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DES ETANGS	3
9.INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS	4
10.VOTE A BULLETIN SECRET D'UN ELU POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS5	

1. Présence

a. Étaient présents

M. CHAVET Clément	M. RUEZ Quentin
Mme DIOT Doriane	Mme FAURE Flavie
M. PISTRE Thierry	M. BERNARD Jérôme
Mme DUPAYRAT Sophie	Mme FRUCTUS Caroline
M. MANCINI Cédric	M. POTIN Fabien
Mme DESBOS Blandine	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
M. DESBOS Julien	M. TAYAR Johnny
Mme ESTEVE Justine	Mme ROSERAT Charlène
M. CADOZ Grégoire	M. GILLET Bernard
Mme CALLY Audrey	

b. Étaient absents et excusés

Procurations : Mme Doriane DIOT pouvoir à Clément CHAVET, M. TAYAR Johnny pouvoir à Charlène ROSERAT

Approbation du procès-verbal du 31 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026

Monsieur le maire demande de rajouter à l'ordre du jour : Election d'un élu au sein du CCAS, voté à l'unanimité

2. APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, adjoint

Il donne lecture de la situation de clôture de l'année 2025 du budget ASSAINISSEMENT qui laisse apparaître un excédent de 62 313.01€

INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées pour : 83 736.08€ - Recettes réalisées pour : 94 647.00€ - Excédent 2024 : 17 998.87€

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées pour 110 088.02€ - Recettes réalisées pour : 180 545.62€ - Excédent 2024 : 162 945.62€

Des restes à réaliser pour 200 000€ en dépenses

Laissant un excédent d'exercice 2025 à 62 313.01€

Monsieur le maire étant sorti, M. GILLET Bernard fait voter l'assemblée.

Voté à l'unanimité

3. APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, adjoint

Il donne lecture de la situation de clôture de l'année 2025 du budget PRINCIPAL qui laisse apparaître un excédent de 386 959.84€

INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées pour : 375 332.14€ - Recettes réalisées pour : 405 106.17€ - Excédent 2024 : 102 648.83€

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées pour 963 056.13€ - Recettes réalisées pour : 1 219 890.26€ - Excédent 2024 : 723 810.51€

Des restes à réaliser pour 1 213 420€ en dépenses et 692 610.00€ en recettes

Laissant un excédent d'exercice 2025 à 386 959.84€

Monsieur le maire étant sorti, M. GILLET Bernard fait voter l'assemblée.

Voté à l'unanimité

4. GARANTIE D'EMPRUNT SEMCODA – pour 4 logements dans le cadre d'une rénovation thermique

Rapporteur : Cédric MANCINI, adjoint

Il rappelle que dans le cadre du plan de rénovation thermique de 4 logements collectifs entrepris par la SEMCODA, une demande de garantie d'emprunt sera demandée à la commune à hauteur de 50% de l'emprunt contracté soit environ 46 500€.

Voté à l'unanimité

5. GARANTIE D'EMPRUNT LOGIDIA – 12 logements sociaux

Rapporteur : Cédric MANCINI, adjoint

Il rappelle que dans le cadre des constructions des 12 logements entrepris par Logidia, une demande de garantie est demandée à hauteur de 50% de 1 196 148€ soit la somme de 598 174€

Il rappelle que les bailleurs sociaux demandent aux communes d'être garants de leurs travaux, afin de satisfaire leurs assurances par l'intérêt que porte les collectivités à leur égard. Ce dispositif est sans impact sur les finances de la commune.

Précise au lors des dernières réunions un avis défavorable a été émis par le conseil municipal, Monsieur Fabien POTIN intervient pour expliquer qu'aucune consigne précise a été donnée à ce sujet par Logidia et que la demande a été reçue en mairie en cours de travaux.

Voté favorablement à l'unanimité

6. NOMINATION DES CONSEILLERS DELEGUES MUNICIPAUX

Rapporteur : Clément CHAVET, maire

Il donne lecture de l'arrêté portant délégation de fonctions aux conseillers municipaux délégués.

5 conseillers ont été nommés : Jérôme BERNARD pour une délégation de voirie et en l'absence de Doriane DIOT, adjointe - Audrey CALLY pour une délégation à l'école, en l'absence de Thierry PISTRE, adjoint - Caroline FRUCTUS pour une délégation de la petite enfance, en l'absence de Thierry PISTRE, adjoint - Justine ESTEVE pour une délégation de la communication, en l'absence de Sophie DUPAYRAT et Grégoire CADOUZ pour une délégation santé, en l'absence de Blandine DESBOS.

7. VOTE DES TAUX ATTRIBUES AUX DELEGUES MUNICIPAUX

Rapporteur : Clément CHAVET, maire

Il rappelle la délibération du 31 mars 2026 sur laquelle ont été votés les taux des indemnités du maire et des adjoints et rappelle l'enveloppe à ne pas dépasser soit la somme de 6 683.71€.

Propose le taux de 2.63% aux 5 conseillers délégués, soit la somme BRUT 108.11€ par délégué.

Voté à l'unanimité

8. DECISION MODIFICATIVE - ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DES ETANGS

Rapporteur : Cédric MANCINI, adjoint

Il informe que l'éclairage situé route des étangs et sur la RD 17 à la hauteur du cimetière n'ont pas été prévus au budget primitif 2026, et qu'il faut ouvrir les crédits en fonctionnement au chapitre 65 pour :

-éclairage route des étangs : coût restant à la charge de la commune : 7 035.75€ , éclairage RD : coût restant à la charge de la commune : 4 670.12€ ;

Informe que ces travaux sont financés en partie par le SIEA qui récupère le fonds de compensation TVA.

Un transfert de crédit de 11 800€ est à prévoir en dépenses de fonctionnement au chapitre 65 et en recette de fonctionnement au chapitre 73 et 64.

Voté à l'unanimité

9. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS

Rapporteur : Cédric MANCINI, adjoint

Il informe que la réunion publique du mardi 14 avril sur les travaux d'assainissement, en présence de Sarah VAVRILLE du bureau réalité environnement, Entreprise ROUX et élus, a suscité l'intérêt d'un grand nombre de varaxois.

Concernant les travaux :

- au pont rouge : Ils ont commencé hier, pour finir fin mai, un panneau sens unique rentrant (de la RD pour rentrer dans le village) sera placé pendant la période des travaux.
- route des Etangs- lot bief de croix : ils commenceront fin mai pour finir fin juillet
- Vers la maternelle : prévu pour août à octobre

Il informe que ces travaux peuvent entraîner quelques nuisances aux entrées des domiciles.

La troisième phase des travaux rentrera dans la phase du nouveau programme du schéma directeur, notamment la partie, lieu-dit « Servisey ».

Il rappelle que la commune de SAINT PAUL DE VARAX fait partie des rares communes qui a respecté la réglementation sur l'eau.

Rapporteur : Sophie DUPAYRAT

Le 23 avril a eu lieu la 1ère commission Communication du mandat. À l'ordre du jour, la publication du 1^{er} Petit Varaxois du mandat. Les articles sont écrits par les adjoints et délégués chargés des sujets abordés, la mise en page sera réalisée par une graphiste, Maelle Sordillon, étudiante en communication.

Fleurissement : le 27 avril aura lieu le cerclage et paillage du verger.

Une réflexion est menée sur la création d'un comité de fleurissement

Jérôme BERNARD soulève la problématique de l'herbe qui pousse le long des propriétés dans le centre du village.

Rapporteur : Thierry PISTRE

Ecole : le carnaval a eu lieu le 3 avril, beaucoup de participants, beaux déguisements, le gouter fut apprécié par l'ensemble des acteurs et soulève la participation active du sou des écoles.

Centre de loisirs : l'effectif a été renforcé au mois de février favorisant la capacité d'accueil et réduisant la liste d'attente. Un point sera fait avec M. ROUX Mathieu.

Sortie du centre de loisirs pendant les vacances de printemps : Dinoplagne

La commission scolaire-périscolaire doit se réunir le 30 avril, pour aborder les points suivants : fête de l'école, préparation de la réunion copil PEdT en lien avec le centre social Mosaïque.

L'assemblée générale du centre de loisirs Mosaïque de Chalamont aura lieu le 12 mai à 18h30, salle polyvalente de Chalamont.

Rapporteur : Blandine DESBOS

Dans le cadre de la commission santé, Blandine Desbos et Grégoire Cadoz ont rencontré es différents praticiens de la commune pour mener une enquête de satisfaction et discuter avec eux de leurs conditions d'installation.

- Le centre social La Passerelle de Châtillon sur Chalaronne prépare la manifestation « rêve de cirque », le spectacle aura lieu à Saint Paul sur la place du village le mercredi 17 juin à 18h, se tiendront également une buvette et une initiation cirque dès 17h.

- Préparation également de la manifestation festiv'asso

- Point à faire de la journée des talents

- Le CMJ reprend ses activités à partir de ce samedi 25 avril au matin, envisager un renouvellement des membres.
- Une réunion avec la bibliothèque est prévue ce mercredi, un point sera fait sur la boîte retour, l'aménagement de la bibliothèque etc..

10. VOTE A BULLETIN SECRET D'UN ELU POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Rapporteur : Clément CHAVET, maire

Il informe qu'une personne souhaite apporter son concours au sein du CCAS et par conséquent il faut prévoir une nouvelle nomination d'un élu pour rester en nombre égal de représentants (élus et extérieur).

Monsieur Thierry PISTRE a été élu avec 19 voix

Monsieur le maire, indique que lors de la dernière réunion du CCAS, une présentation de l'ensemble des représentants a été fait, le CFU 2025 a été voté et une réunion fixée au 16 septembre a été prévue pour préparer le repas de fin d'année des aînés.

Communauté de communes de la Dombes :

Madame Isabelle DUBOIS a été réélue présidente de la Communauté de Communes de la Dombes, ainsi que ses 13 vice-présidents, et 3 délégués.

Le jeudi 30 avril à 19h30 se tiendra la prochaine réunion communautaire à Condeissiat, réunion au cours de laquelle seront déterminées les commissions, tous les conseillers municipaux sont invités à y participer.

Farfouille :

147 exposants ont participé à la farfouille organisée par le comité des fêtes. Belle réussite dans son ensemble.

SIEA

Rapporteur : Bernard GILLET

Monsieur Walter MARTIN a été réélu président du SIEA, avec ses 15 vice-présidents et 14 délégués.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 26 mai 2026 à 19h30

La séance est levée à 21h11